**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
– Administrateurs et administratrices**

Cher membre du CREE,

Nous sommes ravis de votre intérêt à poser votre candidature au poste d’administrateur ou administratrice[[1]](#footnote-1) du CREE pour la prochaine année. Ci-joint, vous trouverez quelques rappels concernant les implications souhaitées et un court formulaire à remplir pour nous faire part de vos intentions.

Les candidats aux différents postes seront présentés sur notre site web dès le 1er juin et la liste sera mise à jour régulièrement.

**Etre administrateur du CREE, qu’est-ce que ça implique ?**

* Être disponible 6 jeudis soirs par année (dates définies au CA du mois d’août) et lors de l’Assemblée générale en juin;
* S’engager pour une période de deux ans au sein du CA;
* S’intéresser aux activités de gouvernance du CREE, à savoir les communications et les orientations générales, la vie associative, ainsi que le suivi du plan d’action et des budgets;
* Participer à la promotion des projets, la recherche de financement ou la représentation, notamment par le biais de la participation à des comités thématiques;
* Signer et respecter le code d’éthique du CREE.

**CANDIDATURE POUR LE POSTE D’ADMINISTRATEUR**

*Dépôt de candidature au plus tard le : mercredi 13 juin 2018*

|  |
| --- |
| **Votre nom :**  |
| **L’organisation que vous représentez (s’il y a lieu) :**  |
| **Le collège électoral dans lequel vous posez votre candidature (effacez tous ceux qui ne vous concernent pas)**Environnement (4 postes disponibles)Municipalités et MRC (2 postes disponibles)Éducation, santé et recherche (1 poste disponible)Socio-économique (1 poste disponible)Individus (1 poste disponible) |
| **Texte de présentation de votre candidature (10 à 15 lignes)**  |
| **Implications antérieures et/ou responsabilité pertinentes assumées ailleurs en lien avec le poste d’administrateur pour un organisme environnemental (10 lignes)**  |
| **Thématiques d’intérêt (effacez tous ceux qui ne vous concernent pas)**Agro-écologie / Aménagement durable / Biodiversité / Changements climatiques et GESDéveloppement durable / Eau / Écologie industrielle / ÉnergieMatières résiduelles / Transport Autres thématiques qui vous interpellent :  |
| Personnes supportant votre candidature (vous devrez mettre cette ou ces personnes en cc à l’envoi du formulaire) – non obligatoire. Nom et organisation :Courriel :  |

**Extrait des statuts et règlements, chapitre sur les élections :**

# ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

### ARTICLE 35 - Procédure d’élection

**Nomination des officiers d’élection**

* L’assemblée nomme un(e) (1) président(e) d’élection, un(e) (1) Secrétaire d’élection et deux (2) scrutateurs.

**Modalités de mise en candidature**

* Toute personne ayant alors la qualité́ de membre en règle a le droit de se porter candidate, sauf les employés du CREE.
* Un appel de mise en candidature est rendu public au moins 30 jours avant la tenue de l’AGA.
* La période de mise en candidature prend fin le jour qui précède l’assemblée générale annuelle, à 17 heures.
* La déclaration de candidature doit inclure une brève description du candidat et les motifs pour lesquels il souhaite agir comme administrateur, de même que préciser le collège électoral dans lequel il fait partie. Un formulaire à cet effet est mis à la disposition des candidats.

**Le vote**

* Tous les membres du CREE ont droit de parole et de vote pour chacun des postes à combler. Ces personnes doivent être présentes au moment du vote, ou avoir accepté par écrit d’être mises en nomination.
* Le vote se déroule par collège électoral en présence de tous les membres.
* Chaque candidat dispose de 2 minutes pour se présenter devant l’assemblée des membres.
* On procède au vote si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes à combler dans le collège électoral concerné.
* Le vote est tenu au scrutin secret. Les scrutateurs distribuent et recueillent les bulletins de vote, compilent les résultats et les remettent au président.
1. Notez que le mot « administrateur » sera utilisé dans le reste du document pour inclure « administrateur et administratrice » [↑](#footnote-ref-1)